



L'écho de Saint-Pierre de Rivière

Mars 2021

SOMMAIRE

Santé - Sécurité

- La COVID 19 persiste !
- Un défibrillateur pour sauver des vies
- La traversée d'agglomération de Saint-Pierre de Rivière : un « point noir » à sécuriser

Travaux

- Avancement du chantier SMDEA
- Travaux de sauvegarde de l'école de Saint-Pierre-du-dessus

Urbanisme et Environnement

- Une antenne relais Orange : un projet à l'étude
- L'élégage des arbres

Vie sociale

- De jolies rencontres pour des fêtes de fin d'année pas comme les autres.
- L'avis des jeunes de notre commune nous intéresse.
- Des écrivains publics : une pratique ancienne qui entretient les mémoires et la chaleur humaine.

Les talents de St-Pierre-de-Rivière

- Jade Soula : lorsque passion et travail se conjuguent pour faire grandir le talent !

Directeur de rédaction
Le Maire : Véronique Rumeau
Comité de rédaction
L'équipe municipale

EDITORIAL

Madame, Monsieur, chère(e) administré(e)s,

Voilà plus d'un an que la situation sanitaire liée à la COVID nous contraint d'apprendre à vivre autrement :

- des périodes de confinement difficiles à gérer sur le plan personnel notamment au regard du suivi des enfants de l'école par les parents,
- des périodes de semi liberté, un déconfinement certes, mais une surveillance accrue du COVID,
- un nouveau confinement avec ouverture des écoles et autorisation de travail,
- des couvre feu successifs ;

Bref : une situation inédite et qui empêche de construire l'avenir et de nous retrouver à volonté.

Je pense à nos associations qui n'ont pu se réunir et pratiquer leurs activités de vie sociale : les rencontres à thèmes et les voyages des Cœurs Battants, la fête locale, le feu de la Saint-Jean, les repas à thème, l'intergénérationnel, les matchs de rugby, la gymnastique, les diverses activités sportives, la vie locale en somme, toutes les activités ont été suspendues en attente d'un temps meilleur.

Je pense à ceux qui ont perdu leurs proches et qu'il n'a pas été possible d'accompagner.

Je comprends parfaitement l'angoisse et la détresse de certains dans cette période si difficile, le désir d'un retour à une vie normale tout simplement.

Je crois à ce vaccin qui n'est à ce jour que la seule solution pour retrouver cette normalité.

Pour le conseil municipal, nous avons eu la douleur de perdre Odile Chauffour, conseillère municipale depuis 2014, cette Saint-Pierroise tant connue et appréciée dans notre village.

Et pourtant, le travail des élus a continué pour construire notre Saint-Pierre de demain et vous en avez la démonstration dans ce nouvel Echo. Je vous laisse juge.

Prenez soin de vous et des vôtres.

Le Maire
Véronique Rumeau

La COVID 19 persiste

Nous pensons que fin 2020 avec l'arrivée des vaccins nous allons entamer l'année 2021 de façon plus sereine. Mais malheureusement ce n'est pas encore le cas. Même si les vaccins sont arrivés tout le monde n'a pas pu encore en bénéficier.

Concernant la vaccination



En ce qui concerne notre secteur géographique il existe deux centres de vaccination :

- **Le Cabinet médical du Cardie**
- **Le CHIVA à St Jean de Verges**

Pour l'instant les nouveaux rendez-vous sont suspendus mais vous pouvez les joindre pour tout autre renseignement au :

0 809 54 19 19, l'appel est gratuit.

Dès que les rendez-vous pourront être repris, si vous avez la moindre difficulté pour vous rendre sur un de ces deux lieux, n'hésitez pas à appeler le CLIC au :

05.34.09.84.44.

Un transport sera organisé, pris en charge par la communauté d'agglomération.

Concernant le « drive test »



Le « drive test » se poursuit, nous profitons d'ailleurs pour remercier Mes BLAZY, DEGARDIN, GIUDICELLI, LATORRE et LOUBET pour leur implication professionnelle.

Les jours de test passent de 3 jours à 2 jours : **Le lundi et Vendredi de 10h à 12h.**

Nous vous rappelons que les autres jours vous pouvez vous rendre au laboratoire de FOIX.

Il est important de se faire tester dès l'apparition de symptômes ou si vous avez été personne contact. Dans l'attente des résultats il est nécessaire de rester isolé pour éviter de contaminer d'autres personnes.

Rappel des gestes barrières : Pour se protéger et protéger les autres il faut rester vigilant sur l'application des gestes barrières :

→ **Le port du masque de type chirurgical reste obligatoire dans les commerces, les lieux publics et à 30 mètres autour de l'école. Les masques sont éliminés régulièrement dans les ordures ménagères. Les masques abandonnés dans la rue sont source de contamination pour la personne qui le ramassera et source de pollution !!!**

→ **Le lavage des mains ou la friction avec une solution hydro-alcoolique doit être fait plusieurs fois par jour.**

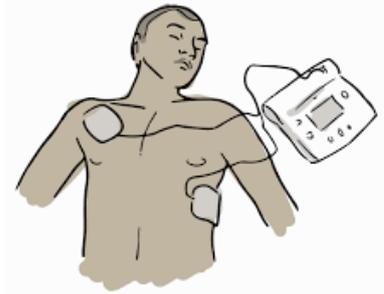
→ **L'aération durant 15 minutes deux fois par jour de votre lieu d'habitation.**

→ **Limite des convives : Il est toujours interdit de se réunir à son domicile à plus de six personnes.**

→ **Le couvre-feu à 18h, sauf si vous détenez une dérogation selon les motifs affichés sur l'attestation de déplacement.**

Un défibrillateur pour sauver des vies.

L'ensemble de l'équipe municipale a souhaité équiper le village d'un défibrillateur automatique. Selon les derniers chiffres publiés on recense depuis janvier 2020, 5330 personnes qui ont fait un arrêt cardiaque soudain. « **Les chances de survie en utilisant un défibrillateur sont de 32% contre 3 à 4% si on ne l'utilise pas lors d'un arrêt cardiaque soudain** » (extrait de la fédération française de cardiologie).



Cette acquisition, bien qu'onéreuse, nous paraît indispensable d'autant qu'elle est rendue obligatoire suite à la parution du décret de 2018-1186. Bien sûr, il aurait été préférable de nous équiper lors de l'achat groupé réalisé par la communauté des communes il y a quelques années...mais il n'est jamais trop tard pour bien faire et nous recherchons des sources de financement pour alléger la dépense.

TRAVERSEE D'AGGLOMERATION DE SAINT PIERRE DE RIVIERE : un point noir à sécuriser !

Les nuisances et les risques découlant de la circulation sur la RD 17 reliant Foix à Serres sur Arget ne datent pas d'aujourd'hui ! Hélas à ce jour les dangers demeurent et s'amplifient.

Le développement de l'urbanisation le long et de part et d'autre de cet axe majeur pour notre vallée, ainsi que la concentration des intersections de routes en ce point central de la commune, génèrent des flux importants de véhicules contradictoires et complexes pour un bon écoulement de la circulation. La visibilité limitée met en danger les piétons sur des trottoirs exigus et non protégés.

Le passage de véhicules liés aux services publics pour l'évacuation des containers de déchets, l'entretien des réseaux de toutes natures et les transports de matériaux, accentuent les risques d'accidents du fait de la présence dans cette zone d'une école, de commerces, mais aussi de services publics et des locaux techniques municipaux.



Le tout crée un trafic important de véhicules et de piétons. De plus, les parkings disponibles à proximité de ces divers lieux d'attractivité, utilisés prioritairement par les riverains génèrent également des flux d'entrée et de sortie sur la RD 17.

Ce secteur est donc très dangereux, d'autant plus que nombre de conducteurs se montrent peu respectueux des interdictions signalées et sont à l'origine de manœuvres risquées sans visibilité !

Le Conseil Municipal a donc décidé, après concertation avec la Direction départementale des routes, de charger un cabinet d'études de lui proposer des solutions pour sécuriser cette traversée.

Il s'agira notamment :

- ⇒ De mettre en sécurité les personnes circulant sur les trottoirs et lors de la traversée des différents axes incorporés dans le périmètre d'étude ;
- ⇒ De limiter la vitesse des véhicules dans notre agglomération ;
- ⇒ De tenir compte les spécificités des lieux pour améliorer le stationnement suivant les particularités de chaque usage (bus scolaire, arrêt minute, livraisons, remisage vélos...)
- ⇒ De reconsidérer la signalisation routière et informative
- ⇒ De réexaminer éventuellement les emplacements de certains équipements (boîte aux lettres, abri bus en lien avec les réflexions en cours sur la mobilité à l'initiative de la Communauté d'Agglomération).

La réalisation de cette étude, placée sous la conduite d'un comité de pilotage associant nos principaux partenaires institutionnels, doit permettre d'engager les aménagements et de positionner les équipements jugés indispensables dans les délais les plus brefs en tenant compte des autres chantiers en cours.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s des suites de ce dossier.

Travaux

- **Les travaux d'eau potable et d'assainissement - le SMDEA**
- **Les travaux d'enterrement des réseaux électriques - le SDE09**
- **Les travaux d'enterrement des réseaux de communication- ORANGE**

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'eau potable et d'assainissement se poursuivent sur la commune.

Sur le réseau route départementale ; l'entreprise « RESEAU » finit la 1^{ère} partie des travaux semaine 11. A partir de cet arrêt, une entreprise de contrôle est dépêchée pour constater si les réseaux fonctionnent convenablement. Il s'agit de l'entreprise SARP.

Avant fin avril, l'entreprise RESEAU assurera la pose de béton bitumineux enrobé à chaud sur la départementale et la place de la mairie.



Pour la seconde phase des travaux de remplacement de la station d'assainissement par l'entreprise « RESEAU » (en bas de l'épicerie « PROX »), nous sommes dans l'attente des directives d'EDF. En effet, un réseau d'électricité sur la parcelle concernée a été découvert et les services d'EDF disposent d'un délai de trois mois pour nous répondre. **En tout état de cause, les travaux de cette station s'achèveront avant la fin de l'année.**

Une troisième phase de travaux concernera la fin de la traversante de Saint –Pierre-de-Rivière, à partir de la bifurcation de la route de Brassac jusqu'au chemin du Pech. Ces travaux sont prévus dans le 1^{er} trimestre 2022.

Sur le secteur de Jean de Gaillard, les travaux seront achevés en fin avril, les feux de circulation seront changés prochainement sur la montée en épingle de Jean de Gaillard. A l'issue de l'ensemble des travaux sur ce réseau, l'entreprise « SANCHEZ » effectuera un goudronnage de la chaussée en tri couche. De plus l'enfouissement simultané des lignes électriques sera poursuivi et permettra de faire disparaître certains poteaux particulièrement inesthétiques et parfois gênants ;

Sur le secteur de Saint-Pierre-de-Dessus, les travaux devraient commencer en mai, ils concerneront le haut du Pech, en face de la ferme Guillempeyre et en suivant.

Par ailleurs, au 1^{er} semestre 2021, des travaux, via la communauté d'agglomération, vont concerner la reprise totale de la Hiero. S'ensuivront la reprise totale du Caminot, de l'espace Antonin Marrot et du Martinat. En 2022, l'entrée de l'espace Antonin Marrot et du parking de la place Hiero seront réalisés.



Travaux de sauvegarde de l'école de Saint-Pierre-du-dessus

L'ancienne école de Saint Pierre de dessus va subir une réfection du toit principal ainsi que celui du préau.

Dans l'urgence et en attente du financement, l'été dernier nous avons fait mettre des "rustines" mais maintenant il y a péril !



De sérieux travaux d'étanchéité vont démarrer mi mars avec la mise en place d'un échafaudage. Ils devraient durer un mois environ.

Simultanément nous exploiterons l'exposition sud est du toit principal pour y installer des panneaux photovoltaïques.

Une réflexion est en cours pour faire revivre ce site chargé de mémoire pour notre village.

Une antenne relais ORANGE : un projet à l'étude

Peut-être avez-vous entendu parler de l'implantation d'une antenne relais ORANGE dans notre commune. Il s'agit en effet d'un projet qui, s'il aboutit :

→ Sera réalisé dans le respect absolu des règles sanitaires édictées par l'Agence française de sécurité sanitaire (ANSES) disponible à l'adresse :

http://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/espace/2014-10-09_ANFR-DR17

4 Guide Perimetres de Securite v2-02.pdf).



→ Permettra à la commune de collecter une redevance.

Un dossier est en cours et vous serez tenus informé(e)s en toute transparence.

Pour un meilleur entretien des accotements et une sécurité renforcée de nos réseaux !

La question de l'entretien des accotements des routes communales ou départementales et en particulier de l'élagage des arbres à proximité des lignes électriques et téléphoniques pose des problèmes à toutes les collectivités et aux opérateurs en charge de la gestion des réseaux.

La commune de Saint Pierre de Rivière est concernée en propre par la gestion de plusieurs km de routes bordées par des propriétés privées. Une végétation spontanée ou issue de plantations d'ornement s'y développe trop souvent de façon incontrôlée. Or, ces végétaux posent parfois des problèmes de sécurité et de responsabilité auquel le Maire ne peut être indifférent. En effet, cette végétation peut masquer la visibilité des conducteurs, en particulier lorsqu'elle est en feuille, et peut même constituer une gêne pour la circulation quand il s'agit de véhicules de gros gabarits. En plus des risques encourus par les usagers lors de chute de branches sur la chaussée, les propriétaires négligents engagent leur responsabilité pour « défaut d'entretien de plantations ».

Les dommages aux réseaux par coupure de courant ou de communication sont susceptibles par ailleurs de nuire à la sécurité des personnes en situation d'urgence (sanitaire, incendie).

Ces risques ont donc légitimement incité la commune à entreprendre une campagne de sensibilisation des habitants à l'entretien de leur patrimoine arboré. Des contacts fructueux ont ainsi pu être établis à cette fin avec divers services (Orange / ENEDIS / Service départemental d'électrification).

Nombreux sont ceux qui ont déjà mis en œuvre les travaux d'élagage et d'abattage qui contribuent à sécuriser nos transports et à maintenir nos réseaux en bon état. Qu'ils en soient remerciés.

Au-delà même de leur intérêt personnel, ils contribuent au maintien de la qualité de notre cadre de vie surtout dans le contexte difficile que nous connaissons.

Les efforts de la commune se sont donc portés prioritairement sur 2 axes :

→ L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, en saisissant l'opportunité de la réalisation des travaux entrepris par le SMDEA pour agir de façon coordonnée avec les autres opérateurs comme à Jean de Gaillard, ou à Saint-Pierre-du-Dessus.

→ La sécurisation des lignes en lien avec les services d'Orange, dans un premier temps sur la route de Fouchard, ou l'importance des parties boisées maintient la chaussée à l'ombre et augmente les risques de verglas.

Vie sociale

De jolies rencontres pour des fêtes de fin d'année pas comme les autres.

Sans repas partagés et sans embrassades, pour autant, nos fêtes de fin d'année n'ont pas manqué de solidarité et de rencontres chaleureuses.

En effet, toutes les associations se sont impliquées dans la réalisation de cadeaux destinés aux plus jeunes et aux plus anciens d'entre nous. Chaque quartier a décoré son sapin et certaines maisons particulières ont illuminé nos rues. Et, c'est avec gentillesse que les correspondant(e)s de quartiers, au nom de toute l'équipe municipale, ont été accueilli(e)s pour délivrer vœux et cadeaux. Des échanges chaleureux bien réconfortants !



L'avis des jeunes de notre commune nous intéresse.

En novembre dernier nous avons diffusé un questionnaire auprès des nos jeunes. Cette initiative, commune à plusieurs villages de notre vallée, avait pour but de recueillir leurs besoins et leurs attentes. Les réponses obtenues sont en cours de traitement et feront l'objet d'un article dans notre prochain numéro.

Par ailleurs, notre partenariat avec le PAAJIP s'est concrétisé par la mise à disposition d'un local de notre commune (l'ancien cabinet médical) en cours d'aménagement par des jeunes volontaires encadrés par les animateurs du PAAJIP. Celui-ci permettra aux professionnels de l'association, d'assurer une permanence pour un lieu de vie et d'accueil. Les jeunes de notre vallée y trouveront une écoute et un accompagnement pour la résolution de problème et la gestion de leur projet.

A suivre donc ...

Des écrivains publics : une pratique ancienne qui entretient les mémoires et la chaleur humaine.

En Mai 2018 un questionnaire a été distribué afin de mieux cerner les besoins des personnes de plus de 65 ans. Ce questionnaire montrait, entre autre, que 24% des personnes disaient souffrir d'isolement. Une action a alors été envisagée afin d'organiser des visites de bénévoles par le biais de l'association Mona Lisa. Mais cette action a été très difficile à concrétiser. En effet, outre l'indisponibilité de Sandrine Moreau pour cause de congés maternité, peu de bénévoles se sont proposés et uniquement pour aller sur le secteur de Foix. Enfin, les mesures sanitaires liées au COVID ont marqué le coup d'arrêt de cette initiative.

Afin de relancer cette action fin juin, la MSA a souhaité **créer un livre « souvenir de vies »** avec l'aide d'un écrivain public. Celui-ci rencontrera une dizaine de personnes âgées volontaires pour les aider à écrire une page de leurs vies. Au sein de St Pierre de Rivière trois personnes se sont portées volontaires et nous les remercions chaleureusement : Mesdames NIGOUL, CAMUS et RUMEAU. Les enfants de l'ALAE participeront ensuite à l'illustration de ce livre.

Bien que l'action de la MSA se termine fin juin, les élus municipaux ainsi que Maryline sommes toujours à votre disposition pour toute difficulté matérielle ou morale que vous pouvez rencontrer.

Les talents de Saint-Pierre-de-Rivière

Jade Soula : lorsque passion et travail se conjuguent pour faire grandir le talent !

Jade SOULA aura 10 ans au mois d'août prochain. Cette toute jeune fille a été sélectionnée lors de la dernière revue d'effectif jeunesse de gymnastique rythmique à Calais. Arrivée 7^{ième} sur 16 compétitrices de sa catégorie, elle réalise là une belle performance face à certaines gymnastes déjà en pré pôle.

Mais cela ne suffit pas à décrire cette jeune athlète. Dès 4 ans, elle veut danser, mais lors d'une démonstration « vital sport » chez Décathlon elle découvre la GRS. Coup de foudre pour une petite fille qui adore se « contorsionner dans tous les sens »!

C'est avec le RCCFM que Jade va commencer la pratique d'un sport qu'elle aime plus que tout. Les compétitions ? Oui, pour aller plus loin et se lancer des défis, et surtout, se faire plaisir. Saine motivation ! Ses points forts, dans le désordre : aimer le travail collectif (elle cite ses camarades du club et sa coach, Lorence THOMAS, ex capitaine de l'équipe de France), se concentrer, ne rien lâcher, travailler les



exercices complexes pour dépasser ses limites en habileté et en vitesse, notamment en manipulant les massues.

Un autre atout majeur pour Jade : le soutien de ses proches et surtout de son grand frère Noah, qu'elle encourage à son tour au bord du terrain de rugby!

J'ajouterai pour ma part, du caractère et une détermination associés à beaucoup d'élégance, de charme et de simplicité. Autrement dit, une belle graine de championne à qui nous souhaitons de s'épanouir !

A oui...j'oubliais : si vous la croisez, parlez lui de meringues !! Il paraît qu'elle a également du talent pour les faire !!